



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 09/07/24

Dossier suivi par : F Cardon

Objet : Préavis de grève, EPL de Brette les Pins

**Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire,**

Le 08/07/2024

Objet : Préavis de grève- EPL Brette les Pins jeudi 12 septembre 2024

Monsieur le ministre,

Le SNETAP-FSU vous informe qu'il dépose à la demande des personnels du lycée agricole de Brette les Pins un préavis de grève le 12 septembre 2024 à propos de la situation des personnels administratifs de l'établissement.

Les personnels avaient déjà dénoncé cette situation lors d'un précédent préavis de grève du 3 octobre 2023. Cela concernait le poste de secrétaire général qui a été vacant pendant 3 mois depuis la fin du mois d'août 2023 jusqu'au mois de novembre 2023. Depuis le secrétaire général a été absent pendant une période d'un mois supplémentaire.

Tous les services ont été affectés par la situation.

Pendant ces différentes, périodes la charge de travail a été répartie sur la direction et les agents du service notamment. Des agents de catégorie C se sont retrouvés avec des tâches supplémentaires qui sont loin de correspondre à leur niveau de rémunération.

Le temps passé à réaliser ce surplus de travail l'a été au dépend des tâches habituelles...qui restaient à faire ! Ce surcroît de travail dans une période particulièrement tendue (la rentrée) s'est déroulé dans un contexte d'augmentation des tâches administratives (mise en place de nouveaux logiciels, mise en place de la gratification des stages en entreprises, ...)

Les agents qui ont tout fait pour assurer la continuité du service n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie. Tous les agents concernés ont souffert de cette situation qui a généré des tensions et un état d'épuisement professionnel. Les conséquences s'en font encore sentir. De plus l'arrivée d'un nouvel agent sur le poste de secrétaire général a nécessité une phase d'adaptation qui entraîne de fait un surcroît de travail pour tous les agents du service.



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Depuis le mouvement de grève du 3 octobre 2023 et malgré nos demandes réitérées lors de toutes les instances locales et régionales rien n'a été mis en place pour valoriser ce travail supplémentaire.

L'engagement des agents pour assurer la continuité du service a été à chaque fois reconnu par la direction et l'autorité académique. À toutes les rencontres, la hiérarchie a parfaitement convenu que le surcroît de travail devait être valorisé mais aucune solution technique n'a été trouvée. À chacune de ces occasions la direction s'est engagée à rechercher des solutions...

Nous constatons ce jour qu'aucune solution n'a été proposée après 10 mois de dialogue.

En conséquence, les personnels demandent, de nouveau, qu'une solution soit trouvée pour valoriser le travail des agents ayant compensé le travail de secrétaire général lors des vacances du poste. La période de préavis est suffisamment longue pour que toutes les pistes puissent être expertisées notamment celle inscrite dans la note de service SG/SRH/SDCAR/2024-313 du 05/06/2024...

Soyez assuré, monsieur le ministre, de notre détermination à défendre les personnels de cet établissement.

Pour le secrétariat général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabrice Cardon', is written over a horizontal line.



Fabrice CARDON

Secrétaire général adjoint de la vie syndicale

Professeur d'Histoire-Géographie au LEGTA du Mans

Tél : 06 86 08 49 99 - snetap@snetap-fsu.fr

